

Cinq conditions pour aménager sa classe.

« L'aménagement de l'école, des salles de classe doit offrir de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices. Il permet d'éprouver des émotions, de créer et de faire évoluer des relations avec ses camarades ou avec les adultes. Il garantit à chaque enfant de grandir dans un univers culturel qui aiguise sa curiosité et le conduit à des connaissances sans cesse renouvelées en totale sécurité. »

- Permettre aux élèves de **passer aisément d'une activité collective à une activité individuelle ou de petit groupe**, ce qui nécessite :
 - De réels espaces de circulation
 - Une claire identification de la **fonction** de chaque espace, de ses **règles de fonctionnement**
 - Une **proximité** du matériel et des repères avec la zone d'activité elle-même.

- Favoriser les échanges.
 - **A deux** : enfant / enfant ou adulte / enfant.
 - **En petits groupes** : Pour les temps de travail organisés autour d'une activité structurée (groupe de langage, atelier dirigé de graphisme, espace jeux, par exemple)
 - **En grand groupe** : l'espace regroupement sera traité avec le plus grand soin car c'est dans ces moments collectifs que passent la constitution du groupe classe et les principaux apports culturels, langagiers.

- Equilibrer les zones de jeux, d'activité dirigée, d'activité libre, d'éveil (scientifique, artistique, littéraire) de détente, de vie de groupe.

- Favoriser l'autonomie des élèves tout en assurant, à tout moment, une bienveillante surveillance.

- Associer les élèves à :
 - L'entretien des espaces, leur aménagement, réaménagement ou enrichissement, à la définition de la fonction de chaque espace.